



Président du CSE

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le fonctionnement, les missions et les prérogatives du CSE
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations des élus
- S'approprier les méthodes et les outils nécessaires à l'exercice de la fonction de Président du CSE

CONTENU DE LA FORMATION

- La réglementation et les responsabilités en sécurité au travail
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les indicateurs en Santé - Sécurité au Travail : IF, TF, IG, TG
- Coûts directs et indirects des accidents de travail
- Les interlocuteurs de la sécurité
- Le cadre juridique, la composition, les missions et le fonctionnement
- Déroulement des réunions
- La consultation, l'information du CSE
- Les relations du CSE (internes et externes)
- Situations de danger grave et imminent
- Les différents risques professionnels : rappels
- Les principes généraux de la prévention
- Actualisation et/ou mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Étude de cas : évaluation des risques, visite et audit sécurité
- Préparation et animation des réunions du CSE
- Méthodes d'implication des acteurs de la sécurité dans la prévention
- Méthodes et outils de communication
- Cas particulier de la CSSCT
- Bilan de la formation

PROFIL DES STAGIAIRES

- Présidents des CSE et délégués associés à cette fonction

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situations réelles
- Formulaires d'évaluation de la formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DURÉE

1 jour soit 7 heures

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Yann THOMAS
(Ergonome/IPRP)

Jean-Michel MICHEL
(Directeur opérationnel)